

Cercles des Naturalistes de Belgique[®]

**Société royale
association sans but lucratif**

L'ÉRABLE

Périodique trimestriel
n° 4/2016 – 4^e trimestre
Bureau de dépôt : 5600 Philippeville 1



L'ÉRABLE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION

40^e année

2016

n° 4

Sommaire

Les articles publiés dans L'Érable n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire	p. 1
Éditorial, par L. Woué	p. 2
De la transition énergétique à la démocratisation énergétique, par D. Parizel.....	p. 3
La section Sonnentau dit « Adieu », par H. Ernst	p. 8
Modules d'entomologie.....	p. 10
Encart détachable : Les pages du jeune naturaliste	
Sous nos pieds... la pédofaune, par S. Renson	p. I à IV
Le noyer royal (<i>Juglans regia</i> L.) (Juglandaceae), par S. Claerebout	p. 11
La salamandre en danger.....	p. 20
Programme des activités du 1 ^{er} trimestre 2017.....	p. 21
Stages à Neufchâteau et à la côte belge.....	p. 33
Dans les sections	p. 34
Un don pour la nature, pensez-y.....	p. 35
Stages à Verviers.....	p. 36
Leçons de nature 2017.....	p. 47
Guides-nature brevetés à Namur et à Liège	p. 56



Léon Woué, les membres du Conseil d'Administration et de Gestion et le personnel vous présentent leurs vœux les meilleurs de bonne et heureuse année 2017 et vous souhaitent de nombreuses heures de bonheur au contact de la nature lors des réunions, des stages, des visites thématiques.

Wij wensen onze leden en hun familie het allerbeste voor het nieuwe jaar.

Wir wünschen allen Naturfreunden ein glückliches Neues Jahr.

Couverture : érable champêtre (photo D. Hubaut, CMV).

Éditeur responsable : Léon Woué, rue des Écoles 21 – 5670 Verviers-sur-Viroin.

Dépôt légal : ISSN 0773 - 9400

Bureau de dépôt : 5600 PHILIPPEVILLE



membre de l'Union
des Éditeurs de la
Presse Périodique



Sources Mixtes
Groupe de produits issu de forêts bien
gérées et d'autres sources contrôlées.
www.fsc.org Cert no. CV-COC-809718-CQ
© 1996 Forest Stewardship Council



avec le soutien de



Wallonie

De la transition énergétique à la démocratisation énergétique



Texte : Dominique Parizel
Photos : COCITER

Dans le cadre des 60 ans des CNB, nous avons été invités à participer à un colloque sur les énergies renouvelables organisé par REScoop.eu, à Eupen, le 17 janvier 2017 : voir invitation page 7.

En introduction à cette manifestation, nous publions un article paru dans la revue « Valériane n° 120 » de Nature et Progrès dont l'auteur est Dominique Parizel. Nous les remercions pour l'autorisation de reproduction de l'article.

De la transition énergétique à la démocratisation énergétique

La garantie d'une électricité 100 % verte et 100 % citoyenne en Wallonie, seule une coopérative de coopératives est actuellement en mesure de vous la donner. Elle se nomme COCITER et son ambition est la démocratisation d'une énergie qui serait réellement mise au service de ses coopérateurs. Pour en savoir davantage, nous avons rencontré Mario Heukemes, une des chevilles ouvrières du projet...

« C'est un aspect essentiel du mouvement de la transition écologique, annonce d'emblée Mario Heukemes : face à la fin annoncée de l'énergie bon marché, nous suivons la volonté de réappropriation par le Citoyen de la production d'une électricité plus respectueuse de l'environnement. Les coopératives que nous fédérons aujourd'hui sont surtout focalisées sur l'éolien. Toutefois, plus de neuf éoliennes wallonnes sur dix sont aujourd'hui détenues par des multinationales, pour la plupart à capitaux et centres de décisions étrangers. Il est donc normal que le citoyen veuille, à un moment donné, se réapproprier ces moyens de



production dans un but de transparence et de démocratie. Historiquement, les coopératives que nous regroupons sont éoliennes, pour l'essentiel, mais leur diversification vers d'autres formes d'énergie est à l'état de projet ; nous avons déjà un peu de photovoltaïque, d'autres collaborent à la restauration de turbines hydrauliques, etc.

Cela dépend de la réalité du terrain, chaque coopérative étant entièrement libre de réfléchir aux opportunités de collaboration qui se présentent localement... »

COCITER : une nouvelle étape

Une fois que les coopérateurs eurent investi ensemble dans un outil de production, créé de l'énergie verte et réparti entre eux une partie des bénéfices, une nouvelle question se posa. Comment cette électricité, injectée sur le réseau, allait-elle devenir utilisable dans leur quotidien.

À ce moment, vers 2011-2012, explique Mario Heukemes, aucune coopérative n'était suffisamment grande pour s'investir dans l'acquisition des compétences -et des moyens, informatiques notamment nécessaires pour la fourniture d'électricité. COCITER a donc vu le jour, appartenant totalement aux différentes coopératives qui la composent. Chacune s'y est investie en fonction de ses moyens. Une charte précise que, quand toutes les coopératives se seront développées, elles arriveront au même nombre de parts dans COCITER afin d'assurer une répartition égale des droits sur la structure. Tous les coopérateurs des différentes coopératives associées sont donc propriétaires de leur fournisseur d'électricité. Nous garantissons ainsi que l'électricité verte que nous leur vendons est intégralement produite en Wallonie ! Il s'agit donc d'un véritable circuit court de l'énergie, un véritable cercle vertueux.

Pour quelles raisons ? Pour disposer, chez COCITER, des tarifs les plus intéressants, le client est invité à devenir membre d'une des coopératives. Cet investissement est réinvesti dans un moyen de production qui garantit précieusement que l'électricité reçue a été produite grâce à lui. Ceci garantit également que, si le mouvement progresse, de nouvelles unités de production seront construites qui permettront de sortir du nucléaire. Les problèmes actuels de beaucoup de fournisseurs résident, en effet, dans le fait que l'électricité verte qu'ils vendent est produite à l'étranger...

« Si nous misions exclusivement sur une telle électricité, dit Mario Heukemes, nous devrions à terme reconstruire une nouvelle centrale – nucléaire, à charbon ou à gaz – puisque l'électricité verte locale serait déficitaire. La garantie que nous lui donnons est donc indispensable pour que le citoyen wallon puisse investir et s'investir dans la transition énergétique. Nous nous battons donc également pour garantir et accroître la participation citoyenne dans tout parc éolien, quel qu'il soit. »

Un service aux membres

« Notre volonté est, avant tout, de fournir un service à nos membres, précise Mario Heukemes. Nous ne cherchons pas à réaliser de bénéfices et, si bénéfices il y a, ils retournent intégralement dans les coopératives et profitent donc aux coopérateurs. En plus de ce service, il est important pour nous que le citoyen acquière une compétence dans des matières qui étaient aux mains de grandes entités, le monopole d'état s'étant transformé en chasse gardée pour multinationales. Cette compétence et cette expérience doivent lui permettre d'être mieux écouté par les décideurs. Or si le citoyen n'est que consommateur, il sera écouté comme tel et son avis sera rangé dans le tiroir « avis de consommateur » et pas dans celui des avis des professionnels du métier. Il y aura toujours une barrière qui lui sera préjudiciable. Nous voulons donc donner notre avis en tant que consommateurs mais aussi en tant que « Citoyens de métier » dont l'avis ne subisse pas l'influence d'un *background* lié à l'industrie lourde, au nucléaire, etc.

« Nos communes ont aussi rapidement compris que l'énergie est un secteur stratégique et combien elle est nécessaire dans le développement local et rural. Aujourd'hui, tout est entre les mains de multina-

tionales pour lesquelles les besoins réels des citoyens ne sont pas au centre de leurs préoccupations. Nous proposons donc de revenir seulement quelques années en arrière. Nous n'inventons rien, nous cherchons juste à nous réapproprier un peu de ce que nous avons perdu. Les coopératives citoyennes se définissent donc comme des groupes d'actions, principalement locaux, qui s'adressent aux gens vivant à proximité des ressources. Voilà ce qui mobilise les gens aujourd'hui. C'est une clé du passage à la société de l'après-pétrole ! »

Des valeurs fondamentales, de solides économies

L'énergie est très comparable à l'alimentation, elle touche aux mêmes valeurs fondamentales : sauvegarde de l'environnement, processus démocratique de décision, réappropriation de biens communs, transition écologique, résilience, sobriété...

« La coopérative contribue à la responsabilisation du consommateur qui est aussi coopérateur, dit Mario Heukemes. Pour l'instant (nous avons démarré il y a un an et n'avons encore que cinq cents clients), nous essayons de convaincre en tenant compte également du facteur prix. Il doit être concurrentiel, il doit même être plus bas que celui des principaux acteurs connus du marché. L'attractivité du prix concourt à faire entrer le client dans un mouvement ou la réflexion doit primer. Je suis également administrateur d'une des coopératives à finalité sociale associées à COCITER : Courant d'Air. Via cette coopérative et ses différents outils, il me paraît également primordial de conscientiser les gens au développement durable dans son sens le plus large. Une partie des bénéfices de cette coopérative à finalité sociale sert donc à rétribuer le capital – car la prise de risque doit être récompensée – mais le reste est utilisé pour pérenniser la structure, pour assurer les services à la collectivité et pour promouvoir l'idée de la transition dans son sens le plus large. »

Pour l'instant, dans les métiers de l'électricité, COCITER assure production et fourniture, il reste la distribution et le transport qui sont les domaines d'Ores et Elia... Concernant la fourniture, il y a également une partie du métier que COCITER ne fait pas : c'est ce qu'on appelle le *balancing*, soit le contact avec le réseau pour garantir l'équilibre.



« Nous devons encore le sous-traiter, explique Mario Heukemes, mais nous nous initions tout doucement. Les frais de transport dépendent de la commune où le client habite et sont a priori les mêmes quel que soit le fournisseur. La différence de prix entre fournisseurs tient donc essentiellement à l'abonnement – le service en soi, qui comprend notamment la rémunération du personnel –, à l'énergie elle-même – le coût de la production, qui est intermittente et doit être compensée pour garantir sa régularité, et celui de l'équilibrage – et à la quote-part de certificats verts que nous achetons à la coopérative qui produit. Ces trois facteurs représentent entre 35 et 40 % de la facture totale du client sur lesquels nous pouvons agir, le reste est l'affaire du réseau, des taxes, etc. Quelqu'un qui consommerait 4 000 kWh – deux mille jours et deux mille nuits – recevra une facture d'un montant de 1 050 euros environ chez les fournisseurs classiques. Nous lui faisons généralement épargner jusqu'à 60 euros sur les trois postes que je viens de citer, soit 60 euros sur le tiers des coûts environs – 60 sur 350 –, ce qui représente 15 à 16 % d'économie. C'est énorme.

Arrêter de reporter les problèmes sur les générations futures

Pour l'instant, COCITER serait déjà en capacité de livrer douze mille ménages, et bientôt quatorze mille. Or la coopérative ne compte encore que... cinq cents clients. Le mouvement peut donc encore être développé...

« Nous cherchons à travailler avec des réseaux amis, poursuit Mario Heukemes, des réseaux proches du mouvement citoyen. Nous cherchons avant tout à expliquer les raisons profondes qui nous animent plutôt qu'à recruter une clientèle volatile qui ne penserait qu'au prix et qui n'aurait pas reçu la bonne information. C'est un développement plus lent mais aussi beaucoup plus sûr... La concurrence, pour nous, vient du fait que les grands groupes multinationaux font du *citizen washing* en prétendant assurer la participation citoyenne via leurs propres coopératives. Or elles ne sont pas du tout indépendantes et ont un taux de participation très bas puisqu'elles permettent aux riverains de participer dans un rayon de... deux à trois kilomètres seulement. La participation représente ainsi un cinquantième d'éolienne, autant dire très peu de chose !

Pour nous, le danger le plus important reste cependant le nucléaire, c'est-à-dire des tarifs de nuit qu'il est impossible de concurrencer, même si nous pouvons être moins chers sur une consommation jour/nuit normale... Après l'annonce de la prolongation des centrales, le prix de l'électricité a chuté de 32 % ! Autant de rentrées en moins pour les petits producteurs. C'est comme dans le lait : nous sommes comme un petit fermier qui doit jouer le même jeu qu'une ferme industrielle. On pourra trouver que c'est bien pour le consommateur mais cela ne reflète en rien la réalité. Cela n'a rien de durable. Notre action démontre que le consommateur ne doit pas nécessairement payer plus mais qu'il faut, à un moment donné, arriver à s'entendre sur le juste prix de l'énergie, tout en faisant baisser les consommations. Le leitmotiv de COCITER, c'est donc une énergie verte qui nous appartienne et dont le prix soit transparent. Mais c'est aussi une invitation à la diminution de la consommation. Les économies ne peuvent pas être trouvées dans le prix de l'énergie car l'électricité, comme le lait, a un coût que nous ne pouvons pas comprimer... »

Vouloir une électricité à volonté et à bas coût, c'est pousser encore un peu plus le nucléaire. Mais on sait que plus il durera, plus il sera dangereux. Vouloir un lait à volonté et à bas coût, c'est pousser encore un peu plus l'agro-industrie. Mais on sait que plus elle durera, plus elle détruira notre environnement... Nous devons donc arrêter de consommer sans vergogne en reportant tous les problèmes sur les générations futures...